



Séance ordinaire
28 septembre 2011

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 28 septembre 2011 à 19 heures 30 minutes et à laquelle séance sont présents :

Présences :

Mme Johanne Légaré, présidente
M. Gilbert Couture, vice-président
Mme Silvia Barkany, représentant le Comité de parents (P)
M. Jocelyn Blondin
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Mario Crevier
Mme Marie-Andrée Lépine

Étaient absent :

M. Gilles Chagnon

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur, Serv. des communications
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice au Service des communications
M. Éric Bernatchez, directeur, Serv. technologies de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Serv. de l'organisation scolaire et du transport
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
Mme Sylvie Maltais, directrice, Service de l'éducation des adultes
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-11-12-734 Monsieur Gilbert Couture propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

Point 8. Autres sujets :

- a) Eau potable à l'école Notre-Dame-de-la-Joie
- b) Zone de débarcadère des écoles
- c) Commissaire parent du secondaire

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-11-12-735 Madame Johanne Légaré propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2011 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le Président, M. Mario Crevier, ouvre la séance, constate le quorum et souhaite la bienvenue. C'est la dernière séance de M. Crevier à titre de président du Comité exécutif en raison de la tenue des élections pour la présidence pour l'année scolaire 2011-2012. Il remercie les membres de leur fidélité, de leur présence et de leur collaboration tout au long du mandat qui lui a été confié.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général, fait mention des sujets suivants:

Nouvelles ministérielles

- Le 16 septembre, la vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Line Beauchamp, a annoncé la mise sur pied d'un comité de suivi pour soutenir le réseau scolaire dans la mise en oeuvre progressive, d'ici cinq ans, de l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, en sixième année du primaire dans toutes les écoles francophones du Québec. Ce comité pourra compter sur la collaboration de trois groupes de travail qui se concentreront respectivement sur le recrutement du personnel enseignant en anglais, langue seconde, la collaboration entre les commissions scolaires anglophones et francophones, la planification de l'enseignement en sixième année.
- Le 27 septembre, la Direction générale des relations de travail du MELS indiquait à la CSPO que son Plan de réduction de la taille des effectifs avait été jugé satisfaisant au regard des objectifs visés par la Loi 100.

Nouvelles administratives

- Diffusion d'un avis public concernant une séance d'information pour la définition du bassin de la nouvelle école (029), sise sur la rue de la Fabrique dans le secteur Aylmer. Cette séance aura lieu le jeudi 6 octobre à 19 h à l'Agora de l'école secondaire Grande-Rivière.

Représentation

- 15 septembre 2011: déjeuner de la Campagne Centraide au Hilton du Lac-Leamy.
- 27 septembre 2011: rencontre du vérificateur externe avec le Directeur du Service des ressources financières concernant les états financiers 2010-2011.
- 3 octobre 2011: invitation réitérée pour le Grand Défi Pierre Lavoie à l'école Nicolas Gatineau à 19 heures.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Considérant la résolution C.C.-07-08-700 du Conseil établissant la procédure d'élection du président et du vice-président du Comité exécutif;

C.E.-11-12-736 Madame Marie-Andrée Lépine propose que la procédure d'élection suivante soit retenue pour la nomination :

- de la présidente ou du président du Comité exécutif;
- de la vice-présidente ou du vice-président du Comité exécutif.

PROCÉDURE D'ÉLECTION

1. La présidente ou le président de la séance reçoit de vive voix les propositions de candidature; ces propositions ne sont pas appuyées. Seul peut être proposé candidat un commissaire ayant le droit de vote.
2. Sur proposition dûment adoptée, la mise en candidature est close. La présidente ou le président de la séance s'enquiert auprès des candidates et des candidats proposés de leur intention de maintenir leur candidature.
3. S'il n'y a qu'une seule candidate ou qu'un seul candidat pour un poste, elle est proclamée élue ou proclamé élu.
4. Cependant, s'il y a plus d'une candidate proposée ou un candidat proposé, l'élection se fait au scrutin secret.
5. S'il n'y a aucune candidate ou aucun candidat qui obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, la candidate ou le candidat ayant reçu le moins de votes est éliminée ou éliminé, et la présidente ou le président ordonne un deuxième tour de scrutin pour élire une présidente ou un président parmi les autres candidates et candidats.
6. Cette procédure se répète jusqu'à ce qu'une candidate ou un candidat obtienne la majorité absolue.
7. Si, à n'importe quel tour de scrutin, il devient nécessaire pour la présidente ou le président d'employer son vote prépondérant, il ne pourra le faire qu'après avoir ordonné un deuxième tour de scrutin pour tenter de briser l'égalité.
8. Dès que la présidente ou le président du Comité exécutif est élue ou élu, c'est elle ou lui qui continue l'élection.
9. Les bulletins ayant servi au vote sont détruits.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION DES SCRUTATEURS ET SCRUTATRICES

Considérant que la procédure d'élection prévoit la tenue d'un vote secret;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux (2) scrutateurs et/ou scrutatrices;

C.E.-11-12-737 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose que soient nommés Monsieur Pierre Ménard, scrutateur, et Monsieur Marcel Lalonde, scrutateur, pour les fins de procédure électorale à la présidence et à la vice-présidence.

Adoptée à l'unanimité.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Considérant l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* et le résultat du vote;

C.E.-11-12-738 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose que Madame Johanne Légaré soit nommée présidente du Comité exécutif.

Aucune autre mise en candidature.

Clôture des mises en candidature

Monsieur Gilbert Couture propose de clore les mises en candidature.

Madame Johanne Légaré accepte sa mise en candidature;

Madame Johanne Légaré est élue par acclamation.

Adoptée à l'unanimité.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Considérant l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* et le résultat du vote;

C.E.-11-12-739 Monsieur Mario Crevier propose que Monsieur Gilbert Couture soit nommé vice-président du Comité exécutif.

Aucune autre mise en candidature.

Clôture des mises en candidature

Madame Silvia Barkany propose de clore les mises en candidature.

Monsieur Gilbert Couture accepte sa mise en candidature;

Monsieur Gilbert Couture est élu par acclamation.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION – PERSONNE RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES

C.E.-11-12-740 Monsieur Gilbert Couture propose que Monsieur Mario Crevier procède à la vérification des comptes pour la durée du mandat du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CONTRAT DE SERVICES – MME FRANCINE HAUSSELMAN

Considérant la résolution C.E.-10-11-654 adoptée à la séance 23 février 2011;

Considérant la place que le Ministère accorde à l'approche orientante et à la culture entrepreneuriale dans les actions à privilégier au niveau de la persévérance scolaire et de la réussite de nos élèves;

Considérant la priorité que nous avons accordée, dans notre convention de partenariat, à ces deux concepts;

Considérant les besoins de la Commission scolaire d'accompagner les cadres et les intervenants scolaires dans les secteurs d'activités ayant un lien avec l'approche orientante et la culture entrepreneuriale, et les cours du domaine du développement professionnel, dans lesquels on aborde plus particulièrement ces concepts;

Considérant l'expertise de madame Francine Hausselman en la matière;

Considérant le travail effectué par cette dernière lors de la dernière année scolaire, lequel doit être poursuivi et complété;

Considérant que le coût du contrat octroyé s'élève à un montant d'au plus 50 000 \$;

Considérant que le Comité exécutif est autorisé à octroyer des contrats pour des coûts pouvant excéder 30 000 \$;

C.E.-11-12-741 Madame Marie-Andrée Lépine propose de conclure un contrat de services au montant d'au plus 50 000 \$ avec Madame Francine Hausselman pour la réalisation de travaux en lien avec l'approche orientante et la culture entrepreneuriale pour la période du 1er septembre 2011 au 30 juin 2012.

Adoptée à l'unanimité.

CONTRAT DE SERVICES – MME DENISE LACHAPELLE

Considérant la résolution C.E.-10-11-655 adoptée à la séance du 23 février 2011;

Considérant la priorité que nous avons accordée, dans notre convention de partenariat, à la qualification des élèves fréquentant le parcours de formation axée sur l'emploi (Formation préparatoire au travail et Formation menant à l'exercice de métiers semi-spécialisés);

Considérant les besoins de la Commission scolaire d'accompagner les cadres et les intervenants scolaires dans les secteurs d'activités ayant un lien avec l'adaptation scolaire;

Considérant l'expertise de madame Denise Lachapelle en la matière;

Considérant le travail effectué par cette dernière lors de la dernière année scolaire, lequel doit être poursuivi et complété;

Considérant que le coût du contrat octroyé s'élève à un montant d'au plus 50 000 \$;

Considérant que le Comité exécutif est autorisé à octroyer des contrats pour des coûts pouvant excéder 30 000 \$;

C.E.-11-12-742 Madame Silvia Barkany propose de conclure un contrat de services au montant d'au plus 50 000 \$ avec Madame Denise Lachapelle pour la réalisation de travaux en lien avec l'adaptation scolaire pour la période du 1er septembre 2011 au 30 juin 2012.

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSIONS – SYSTÈME DE RÉSEAU SANS FIL FÉDÉRÉ

Considérant les priorités 2011-2012 de la direction générale visant à déployer un système de réseau sans fil dans les établissements de la Commission scolaire;

Considérant la consultation effectuée auprès des établissements lors de la séance du Comité consultatif de gestion du 20 septembre 2011;

Considérant l'importance de l'intégration et de l'exploitation optimales de toute nouvelle technologie de réseau aux systèmes Avaya/Nortel déjà en place;

Considérant l'appel d'offres 11-12-40 sur invitation, prix seulement;

Considérant la Politique d'achat de la Commission scolaire (70-10-20) et la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

C.E.-11-12-743 Madame Marie-Andrée Lépine propose de procéder à l'acquisition du système de réseau sans fil fédéré de marque Avaya auprès de Bell, 1, Carrefour Alexander-Graham Bell, Verdun (Québec) H3E 3B3, pour la somme de 73 943,05 \$ (taxes en sus).

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Total (taxes en sus)</u>
Combat Networks	77 882 \$
Black Box Networks	n/s

Adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGE ET DE DÉPLACEMENT

<u>Date</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
<u>Frais de voyage</u> aucun		
<u>Frais de déplacement</u> aucun		
<u>Visa</u> 2011-09-14	Visa Président	210,65 \$
<u>Frais de voyage DG</u> aucun		
<u>Frais de déplacement DG</u> aucun		

C.E.-11-12-744 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose d'approuver les frais de voyage et de déplacement des commissaires et du directeur général.

Adoptée à l'unanimité.

AUTRES SUJETS :

EAU POTABLE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE

La situation a été prise en mains dans ce dossier.

ZONE DE DÉBARCADÈRE DES ÉCOLES

L'école internationale du Mont-Bleu – demande auprès de la Ville de Gatineau, pour répondre aux besoins et à la situation problématique.

COMMISSAIRE PARENT DU SECONDAIRE

Mme Stéphanie Bérard, commissaire parent du secondaire, a déménagé dans les Laurentides et sa lettre de démission officielle suivra sous peu.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Liste des chèques émis (série numéros 1100866 à 1101810) déposée au responsable de la vérification des comptes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-11-12-745 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 55 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2011

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Message du Directeur général
6. Période d'intervention du public
- 7. DOSSIERS**
 - 7.1 Procédure d'élection
 - 7.2 Nomination des scrutateurs et scrutatrices
 - 7.3 Élection à la présidence
 - 7.4 Élection à la vice-présidence
 - 7.5 Nomination – Personne responsable de la vérification des comptes
 - 7.6 Contrat de services – Mme Francine Hausselman
 - 7.7 Contrat de services – Mme Denise Lachapelle
 - 7.8 Soumissions – Système de réseau sans fil fédéré
 - 7.9 Approbation des frais de voyage et de déplacement
- 8. Autres sujets :**
 - a) Eau potable à l'École Notre-Dame-de-la-Joie
 - b) Zone de débarcadère dans les écoles
 - c) Commissaire parent du secondaire
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance